

Médecin directeur technique du CAMSP (Centre d'Action Médico-sociale Précoce) - Antenne de Sarlat

Le département de la Dordogne recrute par voie de mutation de détachement ou voie contractuelle un Médecin directeur technique du CAMSP (Centre d'Action Médico-sociale Précoce) - Antenne de Sarlat

Poste à Temps non complet 0,2 ETP à pouvoir rapidement

Publié le 24 octobre 2022

 **Fiche_de_poste_medecin_CAMSP_Sarlat_0.2_ETP_2022.pdf**
(.pdf, 277,6 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**

✓ **POSTULER EN LIGNE**
([HTTPS://FORMULAIRES.DEMARCHES.DORDOGNE.FR/EMPLOI-AU-CONSEIL-DEPARTEMENTAL/?ORIGIN=CD24&TITLE=MEDECIN DIRECTEUR T \(CENTRE D'ACTION MEDICO-SOCIALE PRECO](https://formulaires.demarches.dordogne.fr/formulaires/1/emploi-au-conseil-departemental/?origin=CD24&title=medecin-directeur-technique-du-camsp-centre-daction-medico-sociale-precoce-antenne-de-sarlat-22332942)

Missions :

- › Exerce au sein d'une équipe pluridisciplinaire composée de psychomotriciennes, orthophonistes, psychologues, puéricultrices, assistantes sociales, secrétaires
- › Assure la responsabilité et la coordination des soins délivrés au CAMSP sur l'antenne de Sarlat
- › Assure l'encadrement technique des thérapeutes

Activités :

- › Mène son activité sur l'antenne de Sarlat pour 0,2 ETP
- › Assure les consultations médicales et les entretiens avec les parents
- › Prescrit et coordonne les soins au sein de l'équipe pluridisciplinaire
- › Anime les réunions de synthèse pluridisciplinaires
- › Apporte les connaissances techniques favorables à la montée en compétence des thérapeutes dans le respect des recommandations de bonnes pratiques professionnelles
- › Repère, évalue et analyse les situations d'enfant en danger ou risque de l'être, rédige les écrits nécessaires
- › En lien avec la directrice administrative du CAMSP :
 - Participe à l'élaboration du rapport d'activité annuel du CAMSP
 - Met en oeuvre le projet d'établissement ainsi que le CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et Moyens signé avec l'ARS)
 - Participe à des réunions et projets partenariaux

Compétences :

<https://www.dordogne.fr/votre-departement/emplois-et-stages/repondre-a-une-offre-1/medecin-directeur-technique-du-camsp-centre-daction-medico-sociale-precoce-antenne-de-sarlat-22332942?>

- › Doctorat en médecine spécialité pédiatrique, inscription à l'ordre des médecins
- › Compétences en matière de handicap et de pédopsychiatrie
- › Connaissances sur le fonctionnement des établissements médico-sociaux
- › Méthodes et outils de management, animation d'équipe.
- › Travail en équipe et en partenariat

Lien hiérarchique : Médecin directeur du Pôle PMI-Promotion de la Santé

Régime A.R.T.T. : Cadre Général de l'Organisation

Télétravail : Poste non éligible au télétravail

Résidence Administrative : SARLAT

Poste assujetti à l'obligation vaccinale Covid19 : oui

Les dossiers de candidature (lettre de motivation, curriculum vitae et numéro d'offre) devront être envoyés à cd24.drh.sdcf.oe@dordogne.fr ou à l'adresse suivante :

Monsieur le Président du Département de la Dordogne
Hôtel du Département
Direction des Ressources Humaines
2 Rue Paul Louis Courier
24019 PERIGUEUX CEDEX

Contacts DRH Courriel : cd24.drh.sdcf.oe@dordogne.fr

Contact CAMSP

Dr CAUCAT Bénédicte, Directrice du Pôle PMI – Promotion de la Santé

Tel : 05.53.02.27.70

Courriel : pmisante@dordogne.fr

Madame Géraldine TEILLAC-LYSSANDRE, Directrice administrative du CAMSP

Tel 05.53.02.03.91

Courriel : g.teillac-lyssandre@dordogne.fr